

«Les délégués des 195 pays membres de la convention-cadre des Nations unies étaient rassemblés à Bonn en cette fin mai, pour une session de négociations techniques. Six mois après la signature de l'Accord de Paris, les diplomates du climat se sont quittés jeudi 26 mai satisfaits à l'issue de ce rendez-vous post-COP21, mais ils devront accélérer la mobilisation et mettre en place un cadre de travail fonctionnel si le monde veut tenir les promesses faites à Paris en décembre dernier.

Pour l'heure, nombre de sujets devront encore être abordés pour contenir effectivement le réchauffement en deçà des 2 degrés.

C'est l'ambition de la COP22 à Marrakech qui, selon les autorités marocaines, sera celle du passage à l'acte non seulement en matière d'atténuation mais aussi d'adaptation aux effets du changement climatique. Dans cette perspective, et pour continuer à contribuer de façon active, concrète, et positive, notre cabinet veille à poursuivre l'information et la préparation des acteurs français qui se mobilisent dans une logique partenariale et d'alliances pour le climat ».

Sylvianne Villaudière, Dirigeante fondatrice du cabinet Alliantis

« CLIMAActu » est l'infolettre conçue et réalisée par le cabinet Alliantis sur le sujet du climat. Depuis 2014, vous y retrouvez régulièrement l'actualité liée au dérèglement climatique, abordée à travers différentes thématiques :

DIPLOMATIE CLIMATIQUE INTERNATIONALE
UNION EUROPEENNE ET CLIMAT
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
URGENCES CLIMATIQUES
MOBILISATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

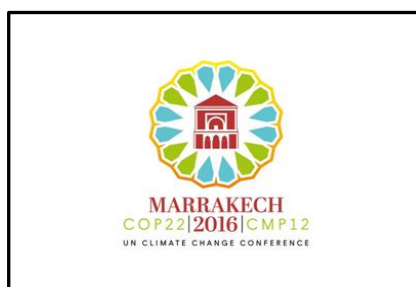
DE RIO+20 ... A LA COP22
AGENDA – EVENEMENTS CLIMAT
PUBLICATIONS
REFERENCES MEDIAS POUR LA REALISATION
DE CETTE INFOLETTRE

DIPLOMATIE CLIMATIQUE INTERNATIONALE

Depuis le 22 avril 2016, l'Accord de Paris a été ouvert à la signature des Etats lors d'une cérémonie à laquelle le Secrétaire général de l'ONU a invité les dirigeants du monde. L'Accord pourra entrer en vigueur une fois que 55 Etats l'auront ratifié, et que 55% des émissions globales seront représentées par les signataires.

➔ Adopté en décembre 2015 par 195 pays des Nations unies, l'accord de 39 pages vise à contenir le réchauffement climatique en dessous de 2 degrés : [Convention-cadre sur les changements climatiques](#) (anglais) ; [Convention-cadre sur les changements climatiques](#) (français)

[Lien Facebook de la COP22](#) -



[Lien Twitter de la COP22](#)

[Lien Internet de la COP22](#)

- Hakima El Haite, Ministre déléguée à l'Environnement du Maroc, en charge de l'organisation de la COP22 à Marrakech était à Paris début juin. Elle a détaillé les priorités à mener cette année dans le prolongement de l'adoption de l'Accord de Paris et rappelé les grands événements à venir. Elle a dévoilé cinq priorités pour la COP22 :

- Établir une feuille de route pré-2020, pour savoir qui fait quoi, quand et comment

- Poursuivre la mobilisation autour de l'Agenda des solutions (ou de l'action) et trouver des outils pour mesurer les engagements

- Activer le mécanisme de renforcement des capacités pour que les fonds à destination des pays vulnérables soient débloqués

- Améliorer le transfert des technologies de base comme le photovoltaïque

- Dresser une feuille de route financière post-2020 pour inciter les pays à honorer leurs promesses de contributions

- Les travaux d'aménagement du site de Bab Ighli où se tiendra la COP22 viennent de démarrer à Marrakech. Après l'achèvement des études d'exécution, ce sont donc les travaux de terrassement et de viabilisation du site de Bab Ighli qui ont débuté le 9 juin en conformité avec le calendrier prévisionnel. Une occasion pour le comité technique et notamment le pôle logistique et sécurité de tenir sur place une réunion avec le prestataire.

- Lors d'une rencontre à la Maison Blanche mardi 7 juin 2016, l'Inde et les États-Unis ont affirmé, dans une déclaration commune, leur volonté commune d'aboutir à une ratification rapide de l'Accord sur le climat conclu en décembre à Paris. Selon USA Today, l'Inde a affirmé qu'elle souhaitait le ratifier "dès que possible cette année", et qu'elle a commencé le processus. Barack Obama avait lui déjà annoncé qu'il entendait pouvoir ratifier l'Accord dès cette année.

- Ségolène Royal, Présidente de la COP21, s'est rendue lundi 30 mai 2016 à Moscou, dans le cadre de ses déplacements pour accélérer la mise en œuvre de l'Accord de Paris. Lors de ce déplacement, Ségolène Royal s'est entretenue avec le Vice-Premier ministre Alexandre Khloponine et avec le représentant spécial du Président pour le climat, M. Alexandre Bedritski. Le Vice-Premier ministre a indiqué que la Russie réviserait à la hausse ses actions climatiques puisqu'elle avait atteint son objectif de réduction pour 2030. Le Vice-Premier ministre a rappelé la volonté du Président et du Premier ministre de ratifier l'accord et indiqué que le document préparatoire à la ratification sera prêt d'ici octobre.

UNION EUROPEENNE ET CLIMAT

De leur côté, les dirigeants de l'Union Européenne tentent d'accélérer le mouvement en faveur des politiques Climat :

- Le Président François Hollande a signé, mercredi 15 juin 2016, le décret de promulgation de la loi de ratification de l'Accord de Paris. Le chef de l'État appelle désormais les pays du G7 et les États membres de l'UE à ratifier l'Accord de Paris rapidement. La Commission européenne a présenté le 10 juin dernier sa feuille de route pour la ratification de l'Accord.

[Télécharger le dossier sur la cérémonie officielle de ratification de l'Accord de Paris](#)

[Télécharger le dossier 6 mois après l'Accord de Paris, la COP en actions](#)

- Afin que l'Europe reste exemplaire sur le climat et garde sa capacité d'entraînement, le Président de la Commission européenne a répondu positivement à la proposition de la présidente de la COP21 de présenter au Conseil environnement du 20 juin le projet de décision de ratification par l'Union européenne de l'Accord de Paris et de saisir le Parlement européen. Ce projet sera examiné par le Parlement européen et par le Conseil des ministres de l'UE, en vue de son adoption d'ici la conférence de Marrakech, COP22, en novembre. Il appartient également à chaque Etat membre de ratifier au plan national l'Accord de Paris. La présidente de la COP21 multipliera les contacts avec les 27 partenaires de l'UE pour que les calendriers de ratification soient connus.

- La Commission européenne a divulgué, ce 16 juin, son paquet mensuel d'infractions notamment environnementales : une décharge illégale en Slovaquie, une lutte insuffisante contre la contamination de l'eau en Autriche, et un manque de protection des oiseaux dans l'Hexagone... Une nouvelle fois, la France se fait épingler pour autoriser officiellement le braconnage du bruant ortolan (*Emberiza hortulana*), une espèce protégée. Si la législation française interdit en théorie sa chasse, les forces de l'ordre ferment les yeux dans le Sud-Ouest. Pourtant la population européenne d'ortolans est dans un état critique avec une chute des individus de 84 % entre 1980 et 2012.

- Les Ministres Ségolène Royal et André Vallini ont lancé la mise en œuvre nationale du plan d'action des Objectifs de développement durable à l'occasion des ateliers qui se sont tenus les 6 et 7 juin au ministère de l'Environnement. Adoptés à l'unanimité lors de l'Assemblée générale des Nations unies en septembre 2015, les 17 Objectifs de développement durable (ODD) définissent une vision universelle du développement pour les peuples, la planète, la prospérité, la paix et les partenariats. Ils visent à éradiquer la pauvreté en assurant sa transition vers un développement durable. La lutte contre le dérèglement climatique, la préservation de la biodiversité, la lutte contre toutes les formes de pollution constituent des objectifs clés de développement durable. Lors de l'Assemblée des Nations unies pour l'Environnement à Nairobi (Kenya) du 23 au 27 mai dernier, Ségolène Royal avait plaidé pour la mise en œuvre concrète et rapide des Objectifs de développement durable.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Adoptée au début de l'été par le Parlement français, la loi sur la transition énergétique a été officiellement promulguée au Journal officiel le 18 août dernier. Les décrets d'application du texte sont régulièrement publiés pour assurer sa mise en œuvre effective.

- Mardi 7 juin 2016, les Sénateurs ont débattu, en séance publique, de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, afin de dresser un état des lieux de la mise en œuvre de la transition énergétique en France, à la demande du groupe Les Républicains.

- Pour la deuxième année consécutive, la demande énergétique a stagné dans les pays du G20. Les émissions de CO2 ont même légèrement diminué en 2015, selon des données publiées mardi 31 mai par le cabinet Enerdata. Cette stagnation s'explique avant tout par la faible croissance économique et non par une décarbonation de l'économie, qui reste encore à déployer.

- A l'échelle de la planète, les énergies vertes ont connu en 2015 une progression sans précédent. C'est ce que montre le Rapport sur le statut mondial des énergies renouvelables 2016, publié, mercredi 1er juin, par le réseau international REN21, qui présente l'état des lieux le plus complet de ce secteur.

- La RATP a mis en exploitation ce 30 mai à Paris un bus de 12 mètres 100% électrique conçu par Bolloré. C'est le premier exemplaire d'une commande de 23 véhicules de ce type qui seront livrés d'ici à l'automne 2016 pour équiper dans son intégralité la ligne 341 qui relie Charles-de-Gaulle Étoile à Porte de Clignancourt. Ce n'est pas le premier autobus électrique standard à rouler dans Paris, mais c'est le premier qui entre en exploitation réelle sur la ligne 341 de la RATP reliant la Place Charles-de-Gaulle Étoile à la Porte de Clignancourt.

URGENCES CLIMATIQUES

La crise climatique s'aggrave et s'accélère, bien des faits et chiffres en attestent :

- La planète a connu le mois de mai le plus chaud jamais enregistré, a annoncé jeudi 16 juin l'Agence américaine océanique et atmosphérique (NOAA). Il s'agit du treizième mois consécutif au cours duquel un record de chaleur a été battu. Le réchauffement climatique progresse. En mai 2016, la température moyenne à la surface des terres et des océans a été 0,87°C au-dessus de la moyenne du siècle passé pour s'établir à 14,7°C. Le record de 2015 a ici été battu de 0,02°C.

- A l'occasion de la journée mondiale de l'océan ce 8 juin 2016, le Ministre Ségolène Royal a souligné l'absolue nécessité de protéger l'océan, véritable thermostat de la planète au regard du climat et de la biodiversité. La Présidente de la COP21 a rappelé les principales actions portées par la France au niveau international :

1/Pour la première fois depuis les 20 COP, l'océan a fait l'objet d'une journée dédiée lors des négociations internationales, à l'initiative de la France. Les participants ont soutenu l'inscription par le GIEC d'un rapport spécial Océan à son programme de travail. Cette avancée a été adoptée lors de la 43e session plénière du GIEC à Nairobi du 11 au 13 avril 2016.

2/A l'occasion du séminaire sur l'océan aux Nations unies le 21 avril dernier, Ségolène Royal, pour la France, et Laura Tuck, vice-présidente de la Banque mondiale, ont signé un partenariat pour promouvoir une gestion intégrée des côtes. Cette collaboration s'inscrit en appui des orientations de l'Union africaine en faveur d'une stratégie pour la croissance bleue, avec un projet de 300 millions de dollars à plusieurs dimensions : gestion des risques côtiers, sécurité maritime, pêche, économie bleue, dialogue stratégique des petites îles de l'Océan indien...

MOBILISATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

- Célia Blauel, adjointe à la Maire de Paris en charge de l'environnement, et l'Agence Parisienne du Climat ont lancé début juin 2016 le « Hub Tertiaire », première plateforme collaborative pour les professionnels autour des enjeux climat-énergie.

- Dans la dynamique de la COP22, les négociateurs internationaux et les chefs d'entreprises se sont réunis le 10 juin à Paris pour une session du Business Dialogue afin de discuter des enjeux des négociations climatiques internationales. Sur ces sujets, les entreprises et les gouvernements partagent une responsabilité commune à assurer leur mise en œuvre. Réunis par la Ministre Ségolène Royal, Présidente de la COP21, les discussions se sont focalisées sur deux principaux sujets de l'Accord de Paris : le prix du carbone et le reporting des émissions.

[Télécharger l'appel conjoint du Business Dialogue](#)

[Télécharger les engagements individuels des participants à la 4ème session du Business Dialogue](#)

- Du 26 au 28 septembre prochain, quelques semaines avant la COP22 de Marrakech, le centre des congrès de Nantes accueillera le premier sommet mondial des acteurs non-étatiques engagés dans des actions climatiques. La maire de Nantes, Johanna Rolland, et le sénateur de Loire-Atlantique Ronan Dantec ont dévoilé le 9 juin le programme de la première édition de Climate Chance, qui se présente comme le premier sommet mondial des acteurs non-étatiques.

- Du 30 mai au 5 juin s'est tenue la Semaine européenne du développement durable. Le ministère de l'Ecologie, qui portait l'événement au niveau national, y voit toujours "un puissant vecteur de mobilisation". Cette 14e édition a mis l'accent sur l'implication citoyenne et la lutte contre le réchauffement climatique.

- 19 grandes entreprises et ONG demandent à la Commission européenne d'introduire des plafonds d'émissions de CO2 contraignants pour les camions. Le CO2 émis par les poids lourds ne fait l'objet d'aucune réglementation or les camions sont responsables d'environ 25 % de toutes les émissions des véhicules alors qu'ils ne représentent que 5 % des véhicules présents sur les routes d'Europe, selon les chiffres de l'exécutif. Des grandes compagnies, comme Ikea, Philips et Nestlé, ont signé une lettre envoyée au président de la Commission, Jean-Claude Juncker et à neuf commissaires le 27 mai pour demander à l'exécutif de poser les jalons de normes contraignantes le mois prochain.

- Le principe de non-régression du droit de l'environnement mobilise les ONG à quelques jours de la reprise de l'étude du projet de loi biodiversité en nouvelle lecture par l'Assemblée. Dans une tribune commune parue mi-juin, elles appellent les parlementaires et le gouvernement à en faire un principe fondamental du droit de l'environnement. La Commission mixte paritaire a échoué sur l'examen du principe de non-régression. Le principe de non-régression ne figurait pourtant pas dans le projet de loi initial présenté par le gouvernement Il a été introduit en seconde lecture à l'Assemblée nationale, sur proposition des ONG environnementales.

DE RIO+20 ... A LA COP22

Du Sommet de la Terre à Rio en 92... au Pavillon France Rio+20 en 2012

De la COP21... à la COP22

Cliquez [ici](#) pour lire la suite

Déjà présente à Rio en 1992 avec une délégation de chefs d'entreprises français pionniers du développement durable au moment du 1^{er} Sommet de la Terre, Sylvianne Villaudière a fondé en 2000 le cabinet Alliantis dont la vocation est de « tisser des alliances » et d'accompagner les décideurs en matière de stratégie de communication partenariale et RSE.

Fortement mobilisé à l'occasion des deux grands événements mondiaux du développement durable : Rio+20 et la COP21 à Paris... le cabinet Alliantis prépare à présent la coordination Entreprises COP22.

Pour en savoir plus :

[Solutions COP21 – Vidéo Bilan du dispositif 2014 - 2015](#)

Lien vers le site [Solutions COP21](#) et le [Hub des Solutions Climat](#)

Lancement de la Coordination Maroc-France « Entreprises COP22 » (le 17 mai 2016)

Afin de poursuivre les échanges engagés entre tous les réseaux d'entreprises lors de la COP21, **Brice Lalonde** a souhaité poursuivre les réunions du COPIL Entreprises en les ouvrant à tous les réseaux d'entrepreneurs, start up et créateurs concernés par les enjeux climat et la COP22 afin de créer une coordination France-Maroc et développer des coopérations sur l'Afrique.

La première réunion « Entreprises COP22 » pour cette coordination France-Maroc s'est tenue le mardi 17 mai 2016 à l'Hôtel de l'Industrie (Paris) avec le soutien de la Société d'Encouragement pour l'industrie nationale, association présidée par **Olivier Mousson** partenaire de cette initiative.

Cette réunion fut l'occasion de faire le point sur la mobilisation des entreprises françaises dans la perspective de la COP22 et de proposer des pistes d'actions communes avec une coordination France-Maroc.



Said Mouline, Directeur Général de l'ADEREE, Membre du Comité de pilotage de la COP22 en charge du pôle partenariat public/privé



En tant qu'administrateurs de la Société d'Encouragement pour l'industrie nationale, **Jean-Pierre Cordier** et **Sylvianne Villaudière** ont accueilli les nombreux participants et représentants d'une trentaine de réseaux d'entreprises impliqués.

Cette coordination, présidée par Brice Lalonde et assurée par Sylvianne Villaudière, veillera jusqu'à la COP22 au partage d'informations, à la conduite de réunions régulières en France et au Maroc et aux synergies à concrétiser. La coordination

s'adresse à tous les réseaux qui le souhaitent (Pour plus d'informations s'adresser à : contact@entreprisescop22.org).

Pour en savoir plus :

[Retrouver la liste des participants à la réunion de lancement « Entreprises COP22 »](#)

[Retrouvez le déroulé de la réunion COPIL « Entreprises COP 22 »](#)

[Retrouvez le compte-rendu de la réunion](#)

AGENDA – EVENEMENTS CLIMAT

- Le 23 et 24 juin 2016, Réunion des coalitions internationales de la CCNUCCC (Rabat – Maroc)
- Le 27 juin 2016, Business Dialogue « Finance et Assurance » : groupe de travail CGEM (Londres – Royaume-Uni)
- Les 28 et 29 juin 2016, Forum de négociateurs et d'experts sur les NCDs, l'atténuation et l'adaptation (Rabat – Maroc)
- Les 28 et 29 juin 2016, 2e Business & Climate Summit à Londres coprésidé par Mark Kenber, DG du Climate group, et Brice Lalonde, conseiller spécial pour le développement durable auprès du Global Compact.
- Du 29 juin au 1er juillet 2016, G20 Energie (Pékin – Chine)
- Du 3 au 5 juillet 2016, Dialogue de Petersberg à Berlin, moment traditionnel de passage de témoin d'une présidence de COP à la suivante (Berlin – Allemagne)
- Le 4 juillet 2016, réunion plénière du Club France Développement Durable (Paris)
- Le 6 juillet 2016, AfricaFrance - Colloque « Afrique : l'innovation financière en marche » lors des Rencontres Financières Internationales (Paris)
- Le 10 juillet 2016, Business Dialogue « Eau » : groupe de travail CGEM (Casablanca – Maroc)
- Les 11 et 12 Juillet 2016, conférence internationale sur l'eau et le climat sur le thème « la sécurité hydrique pour une justice climatique » (Rabat)
- Le 12 juillet 2016, rencontre commune ORÉE, La Fabrique Ecologique et Le Labo de l'Economie Sociale et Solidaire sur le thème « De la COP21 à la COP22 : La transition écologique française en mouvement » (Paris)
- Le 13 juillet 2016, Réunion plénière de la Coordination Entreprises COP22 Maroc-France (Paris)
- Mi-juillet 2016, PréCOP pour les régions de Séguia Hamra, Oued Eddahab, et Oued Noun organisée par la Coalition Marocaine pour la Justice Climatique (CMJC) (Laayoune – Maroc)
- Mi-juillet 2016, PréCOP pour les régions de Souss Massa, Draa Tafilelt et Marrakech Safi organisée par la Coalition Marocaine pour la Justice Climatique (CMJC) (Marrakech – Maroc)
- Les 16 et 17 juillet 2016, PréCOP pour les régions de Casablanca-Settat, Béni Mellal-Khénifra et Rabat-Salé-Kénitrat organisée par la Coalition Marocaine pour la Justice Climatique (CMJC) (Casablanca – Maroc)
- Le 18 juillet 2016, Business Dialogue on Water (Tanger – Maroc)
- Les 18 et 19 juillet 2016, Med COP Climat à Tanger (Maroc)

- Du 22 au 24 juillet 2016, Réunion préparatoire à la conférence sur l’agenda de l’action pré 2020 et le renforcement de capacités à Rabat
- Les 23 et 24 juillet 2016, PréCOP pour les régions de Fès, Meknès et l’Oriental organisée par la Coalition Marocaine pour la Justice Climatique (CMJC) (Oujda – Maroc)
- Du 5 au 15 août 2016, le Camp Climat – *Espère 2016* porté par les Amis de la Terre France, Action Non-Violente COP21 et Alternatiba. Dix jours de formations, d’échanges et de rencontres : l’occasion de se former, de partager expériences et savoir-faire pour renforcer nos liens et nos luttes.
- Du 28 août au 2 septembre 2016, Semaine mondiale de l’eau (World Water Week) (Stockholm – Suède)
- Le 1er septembre 2016, Colloque « le rôle des Points de contact nationaux de l’OCDE dans la COP21 et la COP22 » organisé par l’Agence marocaine de développement de l’investissement - AMDI (Rabat)
- Du 5 au 7 septembre 2016, 9e Forum Mondial Convergences « Zéro exclusion, zéro carbone, zéro pauvreté... »
- Les 9 et 10 septembre 2016, conférence sur l’agenda de l’action pré 2020 et le renforcement de capacités (Rabat – Maroc)
- Du 14 au 20 septembre 2016, Conférence sur les Etats et territoires vulnérables, session spéciale sur l’économie bleue aux Seychelles
- Le 19 septembre 2016, Waste 360 Recycling Summit (Skhirat – Maroc)
- Les 22 et 23 septembre 2016, Rencontres Africa 2016 (Paris)
- Le 25 septembre 2016, Journée nationale de la qualité de l’air - Ministère de l’Environnement, de l’Énergie et de la Mer
- Du 25 au 27 septembre 2016, FIDIC International Infrastructure Conference (Marrakech - Maroc)
- Du 26 au 28 septembre 2016, « Climate Chance » : Sommet mondial sur le climat des acteurs non étatiques. Une initiative de « Nantes Métropole » produite par « La Cité Nantes Events Center/Centre des Congrès)
- Du 5 au 8 octobre 2016, salon POLLUTEC MAROC à Casablanca
- Le 1er novembre 2016, Dernier délai pour les Parties qui n'auront pas encore rendu leur contribution climatique à la CCNUCC
- Le 5 novembre 2016, Climate Finance Forum (Casablanca – Maroc)
- Les 5 et 6 novembre 2016, 12th Conference of Youth (COY22) (Marrakech - Maroc)

- Du 7 au 18 novembre 2016, COP22 à Marrakech (Maroc)

- Les 14 et 15 novembre 2016, Caring for Climate Business Forum à l'initiative du Global Compact et de l'UNEP (Marrakech – Maroc)

- Du 29 novembre au 2 décembre 2016, Pollutec 2016 Euro Expo Lyon – France

- Début 2017, 4^{ème} Conférence environnementale (Paris – France)

PUBLICATIONS

- Dans son étude, publiée le 13 juin, Bloomberg New Energy Finance (BNEF) dresse un portrait du bouquet énergétique planétaire à l'horizon 2040. Il manque 5.300 milliards de dollars pour stabiliser la concentration de CO2 à un niveau jugé non dangereux. L'étude tient compte des promesses contenues dans les contributions climatiques nationales (NDC) et de grandes tendances, comme le ralentissement annoncé de l'économie chinoise.

- Pour la deuxième année consécutive, la demande énergétique a stagné dans les pays du G20. Les émissions de CO2 ont même légèrement diminué en 2015, selon des données publiées mardi 31 mai par le cabinet Enerdata.

REFERENCES MEDIAS POUR LA REALISATION DE CETTE INFOLETTRE

www.lemonde.fr; www.enerzine.com; www.francesoir.fr; www.agencececofin.com; www.journaldelenvironnement.net; www.lefigaro.fr; www.loractu.fr; www.heloim.sinclair.over-blog.com; www.francetvinfo.fr; www.aujourd'hui.ma; www.euractiv.fr; www.novethic.fr

Qui sommes-nous ?

Alliantis est un cabinet de conseil intervenant depuis sa création en 2000 dans le domaine de la stratégie de communication en réseau. Il accompagne les décideurs publics et privés soucieux de développer ou redéfinir les relations qu'ils entretiennent avec les parties prenantes des projets dont ils sont porteurs.

Alliantis a été co-fondateur avec Hopscotch de Solutions COP21, organisé à l'initiative du Comité 21 avec les membres et réseaux du Club France Développement durable.

Si vous souhaitez nous faire parvenir des informations susceptibles d'apparaître dans cette infolettre, merci de nous envoyer un mail à Brice Lafon : blafon@alliantis.fr

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette infolettre, merci de nous renvoyer un mail à alliantis@alliantis.fr.



Cabinet Alliantis

25 boulevard Malesherbes
75008 Paris

Tel : 01 44 56 09 56

www.alliantis.fr



www.solutionscop21.org